



**Hiriburu
Saint-Pierre d'Irube**

SAINT-PIERRE d'IRUBE / HIRIBURU,
Le 16 mars 2026

Le Maire de SAINT-PIERRE d'IRUBE / HIRIBURU

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance publique du **CONSEIL MUNICIPAL**
qui aura lieu :

Le vendredi 20 mars 2026 à 18h30 à la Mairie

**ORDRE du JOUR
de la REUNION de PLEIN DROIT
(article L.2121-7 al. 2 du CGCT)
qui suit le renouvellement général du Conseil municipal
pour l'élection du Maire et des Adjoints**

- Appel des présents, contrôle des procurations, vérification du quorum.

**1- INSTALLATION du NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL,
de ses INSTANCES et des REPRESENTATIONS**

- Lecture des résultats.
- Répartition des sièges pour le Conseil municipal :
- Répartition des sièges municipaux de SAINT-PIERRE d'IRUBE/HIRIBURU pour le Conseil communautaire de l'Agglomération Pays Basque :
- Enumération des Conseillers communautaires élus :
- Installation des Conseillers municipaux dans leurs fonctions :
- Désignation du (de la) Secrétaire de séance.
- Question n°1 : élection du Maire de la Commune (Nomenclature ACTES 5.1.1).
- Question n°2 : détermination du nombre des Adjoints (Nomenclature ACTES 5.1.2).
- Question n°3 : élection des Adjoints (Nomenclature ACTES 5.1.1).
- Question n°4 : lecture de la Charte de l' élu local (Nomenclature ACTES 5.6.4).
- Question n°5 : désignation d'un référent déontologue pour les élus municipaux (Nomenclature ACTES 5.6.4).
- Question n°6 : délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire au titre des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales (Nomenclature ACTES 5.4).

- Question n°7 : délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire au titre des articles L.2122-22 (3°) et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales – En matière d'emprunts et de gestion des emprunts (Nomenclature ACTES 5.4).
- Question n°8 : mise en œuvre du régime des indemnités de fonctions – Calcul et répartition de l'enveloppe indemnitaire (Nomenclature ACTES 5.6.1).
- Question n°9 : mise en œuvre du régime des indemnités de fonctions – Majoration de ex-chef-lieu de canton (Nomenclature ACTES 5.6.1).
- Question n°10 : mise en œuvre du régime de formation des élus du Conseil municipal (Nomenclature ACTES 5.6.2).
- Question n°11 : détermination et composition des Commissions municipales (Nomenclature ACTES 5.2.2).
- Question n°12 : participation citoyenne : mise en place de Comités consultatifs communaux (Nomenclature ACTES 5.2.2).
- Question n°13 : détermination du nombre et désignation des représentant(e)s du Conseil municipal au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) (Nomenclature ACTES 5.3.1).
- Question n°14 : désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) (Nomenclature ACTES 5.1.3).
- Question n°15 : désignation des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) (Nomenclature ACTES 5.1.4).
- Question n°16 : nomination d'un(e) Conseiller(ère) municipal(e) en charge des questions de Défense (Nomenclature ACTES 5.3.4).
- Question n°17 : nomination d'un(e) Conseiller(ère) municipal(e) « référent sécurité routière » (Nomenclature ACTES 5.3.4).
- Question n°18 : nomination d'un(e) Conseiller(ère) municipal(e) « référent apostille et légalisation » (Nomenclature ACTES 5.3.4).
- Question n°19 : nomination d'un(e) Conseiller(ère) municipal(e) correspondant incendie et secours (Nomenclature ACTES 5.3.4).
- Question n°20 : désignation d'un(e) représentant(e) de la Commune aux Conseils des écoles publiques de la Commune (Nomenclature ACTES 5.3.4).
- Question n°21 : désignation d'un(e) représentant(e) titulaire de la Commune et d'un(e) représentant(e) suppléant(e) au Conseil d'administration du Collège public ATURRI (Nomenclature ACTES 5.3.4).
- Question n°22 : désignation d'un(e) représentant(e) de la Commune au Conseil d'administration de l'établissement scolaire AMETZA IKASTOLA sous contrat d'association avec l'Etat (Nomenclature ACTES 5.3.4).
- Question n°23 : désignation d'un(e) représentant(e) de la Commune au Conseil d'administration de l'établissement scolaire ECOLE SAINT-PIERRE sous contrat d'association avec l'Etat (Nomenclature ACTES 5.3.4).
- Question n°24 : désignation d'un(e) représentant(e) de la Commune auprès de l'Association ELGARREKIN (Nomenclature ACTES 5.3.4).

- Question n°25 : désignation des représentants de la Commune dans la Commission Territoriale NIVE-ADOUR appartenant à la Communauté d'Agglomération Pays Basque (Nomenclature ACTES 5.3.3).
- Question n°26 : désignation des représentants de la Commune dans les structures intercommunales (Nomenclature ACTES 5.3.3).
- Question n°27 : désignation des représentants de la Commune à l'Assemblée générale et à l'Assemblée Spéciale de la Société Publique Locale « Pays Basque Aménagement » (Nomenclature ACTES 5.3.4).

2- QUESTIONS DIVERSES

- Questions diverses.

En comptant sur votre présence, veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.



Le Maire,

Alain IRIART.

P.I. : note explicative sur les affaires soumises à délibération.